

# Yemaya

N° 13

LETTRE DE L'ICSF SUR LES QUESTIONS DE GENRES DANS LE SECTEUR DE LA PÊCHE JUILLET 2003

## Editorial

Chères amies, chers amis,

Dans ce numéro vous trouverez des articles sur les Philippines, l'Indonésie, l'Inde, le Chili et les Pays-Bas.

Le texte qui nous vient de ce dernier pays porte sur un dossier compliqué : des petits pêcheurs et leurs familles subissent les effets de mesures prises par l'Autorité nationale de la concurrence. Elles pénalisent la filière crevette (producteurs et mareyeurs) pour avoir limité la production et ainsi agi sur les prix au détriment des consommateurs. Les petits producteurs ne comprennent pas qu'on les traite comme de grosses sociétés pétrolières ou des télécoms.

Il y a actuellement une surproduction de crevette. L'offre est abondante sur le marché et les petits producteurs essaient de pêcher davantage pour compenser la chute des cours et équilibrer leur budget. Cette situation n'est pas vraiment acceptable. Comment concilier les intérêts des consommateurs, des producteurs, des mareyeurs tout en veillant à une exploitation durable de la ressource ? C'est aux décideurs de trouver un juste équilibre.

L'article venu des Philippines parle des femmes qui font partie des Comités locaux pour la gestion des ressources littorales. Elles racontent leurs luttes et les résultats obtenus, notamment depuis qu'elles essaient de tirer avantage des possibilités de gestion participative offertes par le nouveau Code de la pêche adopté par les Philippines en 1998.

Partout dans le monde, le littoral est soumis à des pressions croissantes, et les communautés de pêcheurs qui vivaient traditionnellement dans cet espace sont de plus en plus poussées

à déguerpir. L'article venu de l'Inde parle justement de ce problème auquel sont confrontés les pêcheurs de Chennai (Madras), une grande métropole située sur le côté sud-est du pays. L'auteur préconise d'accorder une plus grande attention aux aspects sociaux et culturels dans les plans de développement urbain et du littoral.

L'article venu d'Indonésie nous apprend malheureusement que la participation des populations à la gestion de la ressource, si elle est acceptée en théorie, ne se traduit guère de façon concrète dans la réalité. Sur place les communautés se sentent à vrai dire mises à l'écart par les mesures que prennent les donateurs et les décideurs au nom de la préservation des ressources halieutiques. On ne les a même pas consultées. Et c'est ainsi que les pêcheurs à l'apong de Kampung Laut de Java vont peut-être perdre leurs moyens d'existence sous la poussée des plans de développement de la région.

L'article du Chili parle d'une femme qui est devenue administratrice d'un site de débarquement, une responsabilité traditionnellement assumée par des hommes. Cela montre que les femmes réussissent à se faire une nouvelle place dans le secteur de la pêche. Elles continuent à militer pour qu'on reconnaisse davantage l'importance de leur contribution traditionnelle à la vie des communautés et au sein de la filière pêche en général.

Vos réactions ou propositions d'articles devront nous parvenir avant le 30 octobre 2003 pour parution dans le prochain *Yemaya*.



## Sommaire

Philippines.....	2
Indonésie.....	4
Inde.....	6
Chili.....	7
Pays-Bas.....	9
Informations.....	11
Film.....	12

## Asie/Philippines

### La base s'exprime

*Voici l'histoire de trois femmes engagées dans des groupes de gestion communautaire des ressources halieutiques. Elles se sont rencontrées lors d'un atelier destiné à promouvoir une meilleure représentativité des femmes dans ces structures*  
**par Nalini Nayak, membre de l'ICSF**

Betty paraît bien petite et frêle. Elle rigole d'ailleurs comme une fillette et on croirait que c'est une écolière. Mais elle a 31 ans, elle est mère de trois enfants et, dans sa région, c'est la seule femme à présider un Comité de gestion des pêches et des ressources aquatiques (FARMC). Les FARMC ont été créés en 1998-99 après l'entrée en vigueur du Code de la pêche qui avait été réclamé par un certain nombre d'organisations de pêcheurs. Ce texte stipule qu'une bande littorale de 15 km de large est réservée à la pêche artisanale. Aucune opération de pêche destructrice ne doit avoir lieu dans cet espace. Le FARMC est chargé de gérer ces « eaux municipales », comme on les appelle. Voici ce que dit Betty :

« Le FARMC est composé de dix-sept membres et présidé par le maire. Un certain nombre d'autres personnes y participent ex officio : le responsable du service Développement de la municipalité, le responsable des questions agricoles, etc. Il y a onze représentants des populations de pêcheurs, dont quatre femmes, un représentant du secteur privé et un spécialiste. En 1998, j'ai été élue présidente par intérim, d'abord pour trois ans, puis ce mandat a été étendu sans élection. C'était une décision du maire qui soutient les pêcheurs. Celui qui nous met des bâtons dans les roues c'est en fait le chargé du Développement à la mairie. Une fois, lors d'une réunion mensuelle où nous devons prendre un arrêté, il m'a fait honte. Nous avions tout prévu en détail, mais il a mis en avant des points d'ordre technique pour nous contrecarrer. Il m'a traitée comme une analphabète et je me suis mise à pleurer. Finalement l'arrêté a quand même été adopté, et c'est même devenu le modèle pour d'autres municipalités de la baie de Tayabas. Les trois provinces de Batangas, Quezon et Marindukue ont par la suite constitué un FARMC intégré parce que les zones de pêche concernées sont communes aux diverses populations de cette région.

Dans le FARMC il y a plusieurs sous-comités chargés d'un thème particulier : sécurité, éducation, préservation de la ressource... Je dois participer à toutes ces

réunions, assurer le travail de secrétariat et me rendre sur le terrain. C'est pratiquement un travail à plein temps pour lequel je reçois seulement une indemnité mensuelle de 500 pesos (1 dollar = 50 pesos). Dix d'entre nous font partie de l'équipe chargée de veiller à la bonne application de la législation sur la pêche. Lorsque nous sommes en déplacement, nous touchons 200 pesos de per diem. La municipalité n'est pas bien riche, mais quand il y avait dans le secteur une Ong qui nous soutenait nous avions un peu plus d'argent pour les déplacements et la formation.

Tout ce travail en comité et pour la chose publique était nouveau pour moi parce que j'ai grandi dans une famille simple, dans l'intimité. Mon père était pêcheur et tout le monde, ma mère et ses huit enfants, allait à la pêche et vendait ensuite du poisson. En même temps j'étudiais et pendant un an j'ai été inscrite à la Polytechnique de l'Université des Philippines grâce à une bourse. Mais comme il n'y avait pas assez d'argent pour les frais de nourriture, la famille n'a pas pu faire face et ma mère m'a rappelée à la maison. A contrecœur évidemment j'ai abandonné mes études et j'ai trouvé un travail à la garderie. Je me suis mariée à 21 ans et j'ai maintenant trois enfants.

Avec ma participation au Comité et ensuite au programme de formation de l'Asian Social Institute, j'ai acquis une certaine compétence. Par la suite, j'ai participé aussi à un programme de formation organisé par le Bureau des pêches et des ressources aquatiques (BFAR) pour devenir certificateur, c'est-à-dire être chargé de vérifier si le poisson est produit de façon réglementaire ou frauduleuse. J'étais la seule femme dans un groupe de 30 et seulement 20 ont été acceptés.

J'ai été très soutenu par mon mari qui m'a laissé agir librement dans cette voie. A vrai dire, c'est lui qui m'a encouragée à y aller. Il pêche à la palangre avec une embarcation de 3 m équipée d'un moteur hors-bord de 30 CV. Maintenant lorsque nous, les femmes, faisons quelque chose dans la communauté, il y a des hommes qui nous appellent « Gabriella », qui est le nom d'une organisation féministe aux Philippines. Nous voulons faire seulement ce qui convient et nous voulons toutes servir la communauté. La politique ne m'intéresse pas. Je veux seulement la justice pour ma communauté. »

Glo est originaire de Tinambaac, dans le *barangay* (secteur administratif local) de Bagacay. Avec quelques collègues (Rose et les autres) elle s'est fortement impliquée pour mettre sur pied une association de femmes de la pêche dans sa région. Voici ce qu'elle dit :

« J'ai trois enfants. Au début j'allais avec mon mari pêcher des crabes que nous vendions à des mareyeurs.

Lorsque mes enfants ont grandi, j'ai travaillé dans la crèche locale. C'était il y a huit ans. Quand mon mari a adhéré à Bikis Lakas, l'organisation des pêcheurs, je suis allée aux réunions, et c'est ainsi que j'ai été au courant des problèmes de nos pêcheurs, des raisons de l'appauvrissement de la ressource. Je me suis alors vigoureusement exprimée contre les pratiques illégales et pour une protection efficace de notre poisson.

Les pêcheurs m'ont incitée à me présenter aux élections du *barangay* pour y faire entendre ma voix et obtenir un appui officiel afin qu'on puisse arrêter les braconniers. Je me suis donc mise à faire campagne et j'ai dit aux femmes que si elles votaient pour moi, j'obtiendrais que la garde des enfants soit gratuite. Beaucoup d'entre elles me connaissaient déjà car j'avais appris à plusieurs d'entre elles les façons de recycler les sacs en plastique dans le cadre d'un plan de réduction des déchets de ma région. J'ai été élue en juin 2000, la seule femme parmi les sept membres du conseil local et le seul représentant du milieu de la pêche. Je me suis rendue compte que personne d'autre ne connaissait les problèmes de la pêche, et cela a été très difficile de tourner leur attention sur ce thème.

J'ai eu la chance de pouvoir participer à un programme de formation organisé par Betty et Vir du Asian Social Institute et j'ai pu me faire une idée sur la façon de militer au sein d'une communauté, notamment comment militer pour défendre nos droits. Lorsque je suis rentrée chez moi, j'ai commencé, en collaboration avec Rosa et quelques autres qui avaient aussi reçu cette formation, à organiser les femmes. En même temps j'ai étudié le Code de la pêche et j'ai compris qu'il y avait là un bon outil à saisir. J'ai amené un exemplaire au *barangay* et demandé aux autres de le lire. Nous avons compris que nous pourrions faciliter la mise en oeuvre de ce texte en prenant des arrêtés à notre échelon administratif, et c'est ce que nous avons fait. Nous avons défini des règles puis procédé à la démarcation d'une zone où le chalut et la dynamite ne pourraient servir à capturer le poisson. Nous avons également prévu des amendes pour les divers délits. Cela nous a aidés pour appréhender les contrevenants.

J'étais très impliquée dans les rondes de surveillance car nous, les femmes, savons mieux y faire pour appréhender quelqu'un. Avec les hommes ça dégénère souvent en altercations. Lorsque nous attrapons un fraudeur, nous touchons une indemnité égale à 40 pour cent de l'amende. Les femmes ne participent pas aux rondes de nuit, ce qui me fait penser que des braconniers opéraient peut-être parfois à ce moment-là. Nous avons alerté la presse sur le problème, et tout cela a permis de réduire grandement ces difficultés.



L'un de mes gros soucis est que le capitaine (= maire) du *barangay* cherche toujours à me contrarier et qu'il ne me soutient pas. La plupart des autres hommes m'accordent leur appui et il sait que j'ai aussi le soutien des femmes de la communauté. C'est uniquement pour cela qu'il fait quand même attention et que je peux me permettre d'aller de l'avant.

Notre association compte actuellement environ 120 femmes qui se réunissent par groupes de 30 une fois par semaine. Il s'agit de sensibiliser les gens à un certain nombre de problèmes : défense de l'environnement, surveillance de la zone protégée, reconstitution de la mangrove... Nous avons également lancé des programmes pour diversifier les sources de revenus, accordé des prêts à des femmes afin qu'elles puissent démarrer diverses activités économiques (préparation de poisson et autres aliments, élevage de cochons...). En cela nous avons reçu l'appui de CARD, une Ong qui aide en matière d'épargne et de crédit. Dans ce cadre nous avons aussi un volet assurance pour les accidents et autres imprévus. Au sein de l'association, nous avons un fonds auquel toutes les adhérentes versent cinq pesos chaque semaine. Nous cherchons à obtenir une accréditation officielle pour pouvoir bénéficier des aides prévues par les programmes de l'Etat. »

Glo a tenu sa promesse électorale de garderie gratuite. C'est elle-même qui s'occupe à titre bénévole de la crèche puisqu'elle bénéficie d'une allocation en tant que membre du conseil. Et elle a décidé le *barangay* à ouvrir une autre garderie dans la communauté.

Wilima vit à Dalig, au bord du lac Laguna, sur une pente très raide et très peuplée. Sur la rive, elle et sa trentaine d'amies ont réussi à installer une petite cabane de bambou et de tôle qui sert de local à leur association, appelée Bulaklak. Voici l'histoire de Wilima :

« J'ai toujours été inspirée par les vieux pêcheurs qui ont lutté pour la préservation du lac et l'adoption d'un code de la pêche (Wilima fait ici allusion à Koni, une personne engagée, sage et charismatique). En assistant aux ateliers organisés par CALARIS, notre fédération de pêcheurs, j'ai pris conscience que je participais moi aussi à la destruction du lac en ajoutant à sa pollution. Nous étions quelques femmes à vouloir lutter contre cette pollution. En participant par la suite aux formations organisées par le Centre familial, je me suis sentie mieux équipée pour m'attaquer au problème.

Notre groupe de trente femmes se réunit régulièrement. Nous continuons à sensibiliser les gens au problème de la pollution du lac et nous organisons des campagnes de nettoyage. Comme nous mettons de côté un peso chaque jour, nous avons maintenant une cagnotte de 2 290 pesos. Au début nous gérons une boutique de grains subventionnée par l'Etat. C'était un bon programme dont bénéficiaient toutes les femmes. Malheureusement, lorsque le gouvernement a changé, cet appui a disparu. Plus récemment les leaders de notre organisation de pêcheurs ont prévu pour nous un programme de formation confié au BFAR. Nous y avons appris diverses méthodes de transformation du poisson. Les produits sont très bons et il existe certainement des débouchés, mais nous faisons certaines choses sur commande. Nous aimerions nous constituer une clientèle régulière grâce à nos contacts avec divers groupements de femmes.

Avant nos maris ne voulaient pas que nous allions participer à un travail collectif, mais ils ont dû se rendre à l'évidence : leurs revenus baissent et sont insuffisants pour équilibrer le budget du ménage. Alors il arrive maintenant fréquemment que les maris fassent le travail à la maison tandis que nous allons au marché. Les hommes vont pêcher la nuit et très tôt le matin, et nous vendons notre poisson directement au marché en évitant les intermédiaires.

En nous regroupant nous avons pu lutter plus facilement contre notre pauvreté. Nous savons bien que nos efforts sont modestes, mais nos ambitions ne sont pas démesurées. Certaines d'entre nous ont maintenant leur petit enclos à poissons où les *bangus* (chanos) croissent naturellement sans apport alimentaire extérieur. La plupart d'entre nous vendent du poisson et quelques-unes font aussi de la transformation. Nous espérons pouvoir constituer un solide réseau de femmes pour résister ensemble au processus de marginalisation qui nous guette. »

Pour contacter Nalini Nayak, taper [tvm\\_nalinin@sancharnet.in](mailto:tvm_nalinin@sancharnet.in)

## Asie/Indonésie

### Le soleil se lève à Kampung Laut

*Les projets officiels de développement de la région risquent de fragiliser les moyens d'existence des pêcheurs de Kampung Laut*

par Uly Mulyandari, membre de la Coalition des femmes indonésiennes

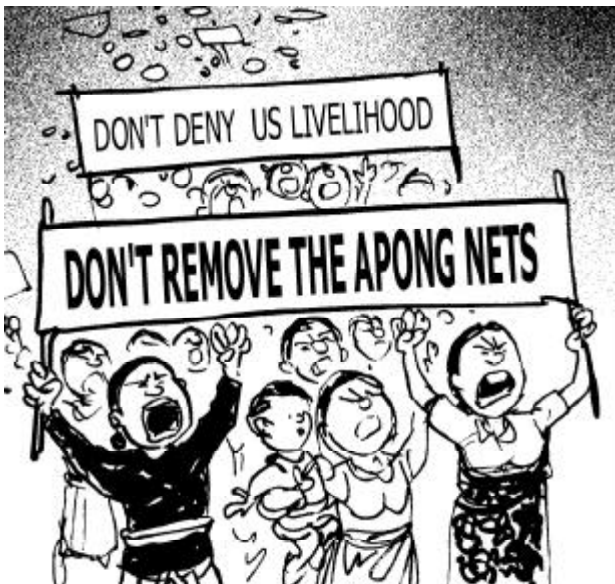
Kampung Laut (*kampung* signifie village) est une localité bâtie sur des *aanslibbings*. On appelle ainsi des terres qui ont surgi de la mer sous l'effet d'un long processus d'envasement et de sédimentation. L'endroit se situe au milieu de la Segara Anakan, un espace maritime qui s'étend devant la baie de Cilacap. Cilacap est une petite ville de la partie centrale de Java, au sud. Lorsque l'Indonésie était occupée par les Hollandais, c'était un port important voué au commerce international. C'est de là que la VOC, Compagnie des Indes orientales, expédiait le tabac de Java vers l'Europe. Par là il y a aussi la petite île de Nusa Kambangan. Elle est maintenant utilisée par le ministère de la justice, et il y a une prison pour des détenus condamnés à plus de dix années de réclusion.

En 1942, la mer de Segara Anakan recouvrait une superficie de 64 000 hectares, qui s'est réduite à seulement 1 000 hectares de nos jours sous l'effet des sédiments apportés en abondance par les fleuves Citanduy et Serayu. Et il s'est constitué un *aanslibbing*, qu'on appelle localement *tanah timbul*. La mangrove s'est mise à pousser sur ce sol puis, lorsque le terrain s'est raffermi, des gens y ont construit des habitations. Au fil du temps la mangrove a peu à peu disparu, même si beaucoup de gens sont morts de fièvres diverses.

A mesure que l'*aanslibbing* s'étend, la mer se rétrécit et les pêcheurs voient disparaître la matière première dont ils vivent. Les pêcheurs de Kampung Laut utilisent une méthode de capture traditionnelle appelée *apong*, un filet calé. Chaque famille a son secteur propre, et c'est comme un champ pour le cultivateur, le champ qui fait vivre. La possession d'un *apong* est reconnue par un document officiel signé par la chef de village. Ce *Surat Tanda Milik Tanah Air* (titre de propriété sur la terre et l'eau) n'a pas de valeur officielle aux yeux de l'administration nationale dont la législation en matière de foncier rural est basée sur la notion de « domaine d'Etat ». Les villageois peuvent posséder légalement une pièce de terre seulement s'ils y ont vécu au moins vingt ans, si aucune autre personne n'en revendique la propriété, si l'Etat n'en a pas besoin dans l'intérêt public.

Lorsque les premières pluies tombent après l'été, les pêcheurs installent leurs *apongs*. La quantité de poissons pêchés varie suivant l'importance de l'immersion du filet. A mesure que la Segara Anakan se rétrécit, les pêcheurs des villages de Ajung Alang et de Ujung Gagak répètent que leurs prises diminuent constamment. Cela inquiète les hommes mais aussi les femmes qui sont chargées de la manutention et de la commercialisation de la production, et aussi de faire bouillir la marmite familiale.

Il arrive de plus en plus de gens à Kampung Laut pour essayer de vivre en grignotant la forêt. Ce sont souvent des cultivateurs qui ont perdu leur exploitation et ont été chassés par le propriétaire. A cause du déboisement, ces nouveaux venus et les pêcheurs qui étaient là déjà se sont affrontés, tandis que l'écosystème des mangroves est déséquilibré et que les fièvres menacent.



On a appris par la presse que le gouvernement local, appuyé par la Banque asiatique de développement, a lancé un projet de protection de l'environnement pour la Segara Anakan. Sans même en aviser les pêcheurs de Kampung Laut, un organisme appelé *Badan Pengelola Konservasi Segara Anakan (BPKSA)* a décidé de faire enlever tous les *apongs* dans le secteur. Selon ce BPKSA, cette mesure a été prise pour trois raisons : a) les *apongs* gênent le transport maritime, b) ils accélèrent le processus de sédimentation et le rétrécissement de la Segara Anakan, c) ils suppriment ce qui pourrait être un habitat naturel pour le poisson.

Le BPKSA dit que la suppression des *apongs* est une condition préalable exigée par la Banque asiatique de développement pour son appui au projet, et qu'il n'y a pas d'argent pour indemniser les pêcheurs utilisateurs de cet engin. Il a par contre l'intention d'acquérir et d'exploiter un thonier palangrier opérant au large. Les

pêcheurs lésés pourraient se faire embaucher à bord comme matelots.

Les femmes de la communauté n'ont pas tardé à se réunir pour bien faire comprendre aux hommes les conséquences qu'aurait la disparition de la pêche à l'*apong* sur le budget familial. Le problème était régulièrement débattu dans les réunions locales. Les hommes craignaient que, une fois engagés sur le palangrier, ils ne seraient plus libres. Ils préféraient exploiter un terrain et rester près de la famille. La perte de cette pêcherie traditionnelle serait aussi la perte de leur indépendance. Et de toute façon, il n'y avait pas assez de bateaux pour employer tout le monde.

Les pêcheurs disent que personne à Kampung Laut ne s'est jamais plaint que les *apongs* gênaient la circulation sur l'eau. Ils estiment que le gros problème c'est le processus de sédimentation, qui est la conséquence d'une mauvaise gestion et de l'abattage non autorisé d'arbres dans la forêt du secteur de Kawunganten-Jeruklegi. Les autorités locales n'ont jamais rien fait pour s'occuper de ce problème.

Dans les trois *dukuh* (sous-villages) de Ujung Alang, Ujung Alang Utara et Bondan, les femmes se retrouvent régulièrement tous les mois dans des *Balai Perempuan*, ce qui signifie « forum des femmes » en langue bahasa, afin de faire le point sur les activités du BPKSA. Elles espèrent que ces réunions régulières inciteront cet organisme à consulter les habitants de la région concernée avant de prendre des décisions. Les notables locaux ont aussi compris qu'ils feraient bien d'obtenir l'avis de la population. Le chef du village prend parfois le temps de venir s'asseoir aux réunions des femmes.

L'association Koalisi Perempuan Indonesia organise des programmes de formation destinés à renforcer les capacités de plus de 300 membres du Forum des femmes. Elle est également en contact avec d'autres parties concernées : fonctionnaires locaux, Ong, BPKS...

En avril dernier, à l'instigation du Forum des femmes, des Ong et des organisations de masse ont constitué un réseau pour a) diffuser l'information relative aux problèmes de Kamung Laut et de la Segara Anakan, b) collecter l'information sur les projets gouvernementaux/BPKSA pour la Segara Anakan, c) appuyer le Forum des femmes qui souhaite organiser une rencontre entre l'administration du district, les gens de Kampung Laut et le BPKSA afin de débattre ensemble des plans de préservation de la Segara Anakan et de son écosystème.

Pour contacter Uly Mulyandari, taper [koalisip@uninet.net.id](mailto:koalisip@uninet.net.id)

## Asie/Inde

## Une éviction planifiée

*Les communautés de pêcheurs qui sont installées sur le littoral à Chennai, la grande métropole du sud-est de l'Inde, vont peut-être devoir déguerpir sous la pression de ceux qui veulent « embellir les plages »*

**Article basé sur une déclaration sur l'honneur présentée à la Commission nationale pour les femmes par T. Mohan, juriste à Chennai et qui travaille depuis longtemps avec les mouvements citoyens et des organismes communautaires.**

Dans les plans d'urbanisme et les plans de gestion du littoral, on continue de laisser de côté les communautés de pêcheurs. Les opérations de planification urbaine au Tamil Nadu, un Etat situé au sud-est de l'Inde, sont régies par des textes de 1971 (*The Tamil Nadu Town and Country Planning Act*). A première vue, son champ de vision paraît assez large, mais il dit bien peu de choses sur l'importance des aspects culturels, en particulier les modes de vie des communautés de pêcheurs, qu'il importe de distinguer des populations migrantes caractéristiques des villes indiennes.

Après l'adoption des 73<sup>ème</sup> et 74<sup>ème</sup> amendements à la Constitution, qui renforçaient le rôle de l'administration locale, on a modifié la loi de 1919 sur la municipalité de Madras. Et il a été créé une Commission de la planification de l'agglomération chargée de préparer un Plan-cadre reprenant les divers aspects d'intérêt général pour les habitants de Chennai (anciennement Madras) : coordonner la répartition de l'espace, répartir l'eau et d'autres ressources naturelles, développer de façon intégrée les infrastructures, protéger l'environnement...

Force est de dire que, du point de vue des directives officielles et des réalisations, la planification laisse toujours à désirer. Parce qu'on ne s'est guère préoccupé de leur sort, les huit villages de pêcheurs qui jalonnent la Marina, et qui sont sans doute plus anciens que Chennapatna (devenu Madras et maintenant Chennai), subissent d'énormes pressions.

La présence des communautés de pêcheurs sur ce littoral n'est pas vraiment acceptée. Même si elles sont là depuis des siècles, ils n'ont toujours pas de droits officiellement reconnus sur le foncier. L'Administration considère habituellement ces villages comme autant d'empiétements et de bidonvilles. Il n'existe aucune législation sur cette question et les communautés de pêcheurs ont toujours été menacées d'éviction car les responsables gouvernementaux et les classes moyennes considèrent ces endroits comme une plaie dans le paysage.

L'Administration a employé plusieurs stratégies pour affaiblir les revendications des communautés :

- Laisser construire des logements inadaptés et insuffisants pour les pêcheurs, avant de chercher à faire déguerpir logiquement les résidents ;
- Gêner la manœuvre des bateaux et le séchage des filets sur les sites de débarquements ;
- Autoriser des constructions haut-de-gamme sur le littoral et promouvoir des infrastructures de loisirs près des villages ;
- Elargissement de la route côtière, en faire une voie à double sens, ce qui représente un nouveau danger pour les résidents ;
- Délimiter des espaces publics qui sont en mitoyenneté avec les villages afin de bloquer toute expansion de la communauté.

En 1986, le gouvernement du Tamil Nadu a essayé de faire disparaître bateaux et filets de la plage de la Marina. Grâce à une action en justice engagée devant la Cour suprême, la tentative a échoué. Les juges ont ordonné le retour des bateaux et des engins de pêche qui avaient été confisqués, et le dossier semble avoir été classé récemment. Avec la législation sur la protection du littoral (CRZ) qui a été adoptée en 1991, l'Administration a dû accepter à contrecœur que les communautés de pêcheurs ont le droit de vivre sur la côte. Mais les dispositions prévues sont rendues inopérantes à cause des manigances ou de la passivité des responsables de tous les Etats côtiers, dont le Tamil Nadu.



Lorsque les autorités du Tamil Nadu ont présenté leur plan de gestion du littoral dans le cadre de la nouvelle législation sur la protection de cet espace, le ministère de l'environnement et des forêts l'a rejeté parce que

la côte de Chennai ne figurait pas sur le plan. L'Agence de développement de Chennai a alors rédigé un nouveau chapitre comprenant trois pages et cinq cartes du front de mer. Il n'y était pas du tout question des quartiers de pêcheurs ni de leur mode de vie ni de leur particularité culturelle.

Avant ce plan, les projets de l'Administration du Tamil Nadu en matière de développement intégré du littoral laissaient en fait entendre qu'on pourrait déplacer les villages de pêcheurs qui ne semblaient pas devoir progresser. Puis il y a eu en 1995 le deuxième Plan-cadre de l'agglomération de Chennai où il était question de déménager tous les quartiers faits de logements précaires (slums) vers la périphérie. Le document, qui pouvait en inquiéter plus d'un, a été publié seulement en anglais, ce qui ne surprend pas : une bonne partie des principaux intéressés ne pouvait ainsi se faire entendre dans les processus en cours.

On ne pêche pratiquement plus dans les cours d'eau (Adyar, Cooum, canal de Buckingham) qui traversent la ville car ils sont devenus de véritables collecteurs pour les effluents domestiques et industriels. Dix ans après le dépôt d'une plainte (W. P. n° 14858/93) qui réclamait un programme énergique pour lutter contre la pollution avancée des cours d'eau de la cité, la Haute Cour de Madras s'est contentée de signaler à l'Agence de lutte contre la pollution du Tamil Nadu qu'elle devait commencer à agir à l'encontre de toutes sortes d'établissements qui rejettent leurs eaux usées plus ou moins polluées dans ces cours d'eau. Mais ça continue toujours et il serait bien miraculeux que la pêche reprenne dans ces endroits.

Les centrales thermiques qui envoient de l'eau chaude dans la mer devant Chennai et toute une ribambelle d'usines chimiques ont porté des coups sérieux à la pêche. Il s'est également produit une importante salinisation des nappes aquifères sur la côte parce qu'on a beaucoup pompé dans cette région pour alimenter le secteur industriel et l'agglomération. Tout cela a eu des répercussions brutales sur les activités des femmes de la pêche, en tant que vendeuses sur les marchés, ménagères et personnes ressource.

Le ministère de l'environnement et des forêts a apporté récemment un amendement qui exige le feu vert préalable pour tous les projets nécessitant un investissement supérieur à 50 millions de roupies. Il semble que cela aura permis de contrecarrer les tentatives du gouvernement du Tamil Nadu qui cherchait, il n'y a pas longtemps, à faire disparaître les quartiers de pêcheurs et à récupérer l'espace libéré pour y installer des missions diplomatiques, des résidences et des bureaux pour de grosses structures internationales. Les autorités locales, qui ont été jusqu'à refuser qu'on puisse prendre connaissance du contenu d'un protocole d'accord signé avec une entreprise de

Malaisie au prétexte que ce n'était pas un document public, ont évidemment protesté contre l'application de l'amendement en question. La position du Tamil Nadu obéit sans doute à des motivations claires, mais il ne faudrait pas que les droits des communautés de pêcheurs soient suspendus uniquement aux décisions du gouvernement central.

Il me semble que la seule façon de repousser les menaces qui pèsent sur les femmes de la pêche du côté de la Marina c'est de renforcer la législation sur la protection du littoral (CRZ), en empêchant des projets de développement jouxtant les quartiers de pêcheurs, en adoptant des textes qui protègent les droits d'accès des communautés de pêcheurs aux ressources indispensables en mer et sur terre, en élaborant et en mettant en œuvre au niveau local, régional et national des politiques et programmes favorables au secteur de la pêche artisanale, en créant des mécanismes et processus institutionnels qui tiennent compte des modes de vie et des traditions culturelles des populations concernées.

Pour contacter T. Mohan, taper [devika@xlweb.com](mailto:devika@xlweb.com)

## Amérique latine/Chili

*Une expérience dans le grand sud de l'Amérique latine laisse entrevoir de nouvelles possibilités pour les hommes et les femmes de la pêche artisanale*  
**par Maria Teresa López Boegeholz, professeur de biologie et chimie et spécialiste de l'éducation à l'environnement et des relations de genres, Université de Concepción, Chili**

Dans l'histoire des communautés littorales de l'Amérique latine, les *caletas*, qui constituent un cadre dynamique pour la vie et le travail de chaque jour, remontent aux premiers peuplements de la côte, avant la période hispanique. Pour assurer leur survie quotidienne, les gens chassaient alors les volatiles et les animaux, ils collectaient des graines et des fruits dans les vallées et les forêts de la région, ils ramassaient des coquillages et des crustacés, ils prenaient des poissons dans la bande littorale.

Les activités de la pêche artisanale ne se limitent pas aujourd'hui à récolter du poisson, des coquillages, des algues. Il se fait aussi des choses à terre et sur les débarcadères pour appuyer le travail en mer.

- a) Avant capture : entretien des bateaux (contrôle de l'Autorité maritime et immatriculation au Service national des pêches) et des moteurs, surveillance et nettoyage de l'équipement de pêche, demande

d'autorisation d'embarquer. Il faut délimiter les zones de pêche et préciser les ressources exploitables, surtout lorsqu'il s'agit d'espèces pleinement exploitées comme le merlu du sud (*Merluccius australis*) et l'oursin (*Loxechinus albus*).

- b) Après capture : Beaucoup de choses à faire. Depuis 2002 tous les pêcheurs, quel que soit le type du bateau, doivent remplir une fiche de débarquement. Au Chili la pêche artisanale est faite de deux catégories principales : les *botes*, petites embarcations à rames et à voile ou à petit moteur qui font de courtes marées, les *lanchas* qui sont des bateaux pontés plus grands, jusqu'à 18 m et 50 tjb. Autres activités : transformation, stockage, distribution, vente...

Les hommes, les femmes, les garçons et les filles des communautés de pêcheurs qui participent à des opérations pré et post capture, et qui ont des besoins différents, des préoccupations diverses, sont souvent absents des statistiques officielles, alors que leur contribution représente un élément fort important de la culture propre au monde de la pêche artisanale.

Dans le contexte actuel, cette culture subit l'évolution des paramètres législatifs, juridiques, environnementaux et socio-économiques. Par exemple, les politiques relatives à la zone côtière ont une incidence plus ou moins importante sur les questions de genres (place respective des hommes et des femmes) dans le travail, notamment en matière de processus décisionnels et de participation.

Les *caletas* qui jalonnent les 4 500 km de la côte chilienne et la gestion et l'entretien de leurs débarcadères ont trouvé une place dans les textes officiels, ce qui offre de nouvelles opportunités à des hommes et à des femmes. Il faut savoir que jusqu'en 1997 les gens des *caletas* n'avaient officiellement pas le droit d'avoir des activités de pêche, de construire ou réparer leurs bateaux, de préparer les engins de capture et même d'habiter dans ces endroits. En 1998, le ministère de la défense nationale, en collaboration avec le service national des pêches et la commission nationale pour l'aménagement du littoral, ont officiellement reconnu l'existence de 436 *caletas* de pêcheurs (décret 240). Cela signifie notamment qu'elles pourront désormais résister aux empiètements des promoteurs de l'industrie touristique.

Voici l'histoire d'une femme qui est devenue l'administratrice du débarcadère de pêche artisanale à Puerto Natales, dans la province d'Ultima Esperanza.

C'est un bon exemple des apports multiples, et souvent mal reconnus, des femmes à ce secteur économique. Ces femmes font preuve d'un réel dynamisme, elles sont honnêtes, fiables dans leurs responsabilités professionnelles et leurs activités liées à la pêche.

Zoila Mayorga, l'administratrice du débarcadère de Puerto Natales dont il est question, est fille de pêcheur. Elle a d'abord fait des études pour être institutrice dans une maternelle, puis en 1995 elle a participé à un stage pour former des gestionnaires de *caletas*, en principe des hommes. Le groupement des pêcheurs artisans de Puerto Natales, créé en 1984, et à qui on a confié le débarcadère local, ne trouvait personne pour participer au stage. Dans cette région lointaine du pays, les pêcheurs partent en mer pour plusieurs jours, parfois un ou deux mois. Ils couvrent de grandes distances pour pêcher avec des casiers en métal le crabe royal du sud, appelé *centolla* (*Lithodes antarcticus*) et le crabe des neiges, appelé *centollon* (*Paralomis granulosa*), pêcher en plongée l'oursin, pêcher le merlu à la palangre. C'est dans ce contexte que le président du groupement a poussé Zoila à participer, avec son appui, à ce cours spécialisé.

Et Zoila est devenue la gestionnaire du débarcadère. Elle a constitué une équipe de cinq femmes qui assurent par rotation le bon fonctionnement des installations 24 heures sur 24 : permanence téléphonique et radiophonique... Pendant six mois elles ont travaillé nuit et jour de façon bénévole. Comme les membres du groupement ne semblaient pas envisager le versement d'un salaire, deux femmes ont démissionné. Zoila et les deux autres ont alors envoyé un courrier au président pour lui dire que si on ne leur offrait pas un contrat, elles ne resteraient pas à ce poste. Elles ont obtenu gain de cause. Dans les débarcadères, ce sont généralement des hommes qui, en contrat avec les pêcheurs, exécutent le travail spécialisé. Il s'agit parfois de pêcheurs qui ont reçu une formation pour cela. Mais normalement ce n'est pas une affaire de femmes.

Comme d'autres femmes qui font sauter les vieilles habitudes de la pêche artisanale, Zoila a dû commencer par travailler sans rémunération et prouver ses capacités avant de se faire accepter. Aujourd'hui elle est très au courant de la législation et des règlements. Elle sait qu'il est important de tenir les registres des débarquements de poissons, d'oursins et crustacés pour SERNAPESCA (le service national des pêches du Chili). Elle sait qu'il faut recevoir et classer dans les temps les formulaires d'embarquement et de débarquement remplis par les propriétaires, noter la destination des produits de la pêche. Elle doit aussi



faciliter la tâche des inspecteurs qui mesurent et pèsent des échantillons de captures. Elle doit tous les jours faire la caisse, tenir les comptes et suivre les sommes dues au groupement.



Un rapport annuel sur l'activité du débarcadère est publié chaque année. On apprend ainsi qu'en 2001 le ponton a été élargi, qu'une passerelle a été installée pour faciliter l'accès aux bateaux. On a construit aussi un poste de garde et l'équipement pour la communication et la signalisation (feux, jumelles, radio, baromètre, projecteur).

Par l'intermédiaire de SERCOTEC (le service public de coopération technique qui offre un appui aux petites entreprises), les pêcheurs qui prennent en charge l'infrastructure portuaire de la Région V (Valparaíso, San Antonio) et de la Région X (Puerto Montt, Chiloé) ont pu bénéficier de cours pratiques sur le terrain dans les *caletas* pour se familiariser avec d'autres environnements. Ils ont eu droit également à des stages sur différents thèmes : améliorer les performances du secteur, exploitation durable des ressources halieutiques, comment traiter les problèmes sociaux des travailleurs et de leurs familles, modernisation des organismes publics chargés de développer la production...

D'autres projets ont permis de financer une bibliothèque pour adultes et enfants dans la *caleta* et de faire une place sur la radio locale de Puerto Natales aux informations concernant la pêche artisanale. Le projet associatif pour la promotion des petites entreprises, appelé « Assistance aux pêcheurs artisans du port de Puerto Natales » coordonne l'ensemble des micro-projets. C'est un exemple de bonne coordination du travail entre les techniciens de SERCOTEC, les membres du groupement de pêcheurs artisans et le travail de gestion de Zoila.

Ainsi le travail se fait sérieusement même si les pêcheurs de merlu embarquent, avec une bonne provision d'appât (sardine congelée), pour des marées qui peuvent durer trente heures, et que les pêcheurs qui ciblent l'araignée font des sorties de plusieurs semaines. Ils embarquent leurs casiers, installent une base sur une île et construisent des systèmes pour entreposer leurs prises avant de ramener le tout à Puerto Natales. On compte 700 pêcheurs dans cette localité. Leur activité fait vivre le commerce local, et lorsque la pêche va mal on s'aperçoit bien que l'argent se fait rare. Zoila a remarqué que les pêcheurs sont mieux considérés de nos jours. Quand ils partent en mer pour de longues périodes, leurs femmes s'occupent des comptes et du ménage.

Les nouvelles responsabilités de Zoila se situent dans un contexte de modernisation des *caletas* et des sites de débarquement de la Région XII de Magallanes et de l'Antarctique Chilena. Elles illustrent les progrès réalisés vers deux objectifs importants : a) renforcer le travail interdisciplinaire dans les activités pré et post capture, promouvoir l'autogestion et le développement des individus et des structures dans les communautés littorales.

Pour contacter Maria Teresa López, taper [mtlopezb@hotmail.com](mailto:mtlopezb@hotmail.com)

## Union européenne/Pays-Bas

### Punis pour quelle raison ?

*Les pêcheurs crevettiers des Pays-Bas rencontrent des difficultés dans leurs initiatives pour l'amélioration des niveaux de vie et l'instauration d'une pêche durable*

**par Mariet Groen, femme de pêcheur, membre de VinVis, le réseau des Femmes de la pêche aux Pays-Bas**

Au moment où j'écris cet article, nous sommes confrontés à une grave crise. Les cours de la crevette s'effondrent et toutes les semaines on détruit des milliers de kilos de petites tailles parce que le marché est engorgé. Beaucoup d'entreprises crevettières ne tiendront pas le coup. Mon mari travaille actuellement sept jours par semaine, et pourtant nos revenus sont si bas que nous avons bien du mal à faire face aux dépenses journalières. Ce matin, quand j'ai voulu payer mon épicerie, je me suis aperçue que je n'avais plus d'argent. Je me sentais bien embarrassée : comment pouvait-on se retrouver dans une telle situation aux Pays-Bas ?

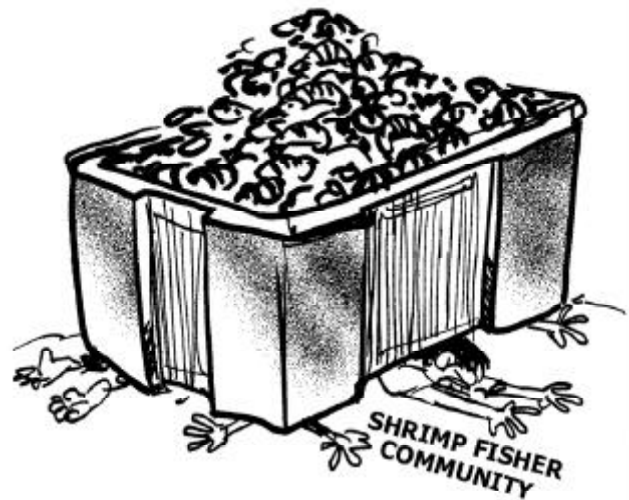
La filière de la crevette est une composante traditionnelle du secteur de la pêche dans notre pays. Elle occupe environ 20 pour cent de la flotte des cotres. Dans le nord surtout les localités de la côte vivent de cette activité. C'est essentiellement une petite pêche artisanale, familiale où les femmes ont un rôle important. Elles s'occupent généralement de la comptabilité, des contacts avec la banque, de la vente. Quelques-unes vont aussi donner un coup de main au mari en mer.

Il y a quelques années, nous étions dans la même situation. Comme les cours étaient bas, les pêcheurs essayaient d'augmenter leurs prises pour compenser la baisse des revenus. Nous étions engagés dans une lutte pour la survie. Les chambres froides des mareyeurs étaient pleines et la seule solution était d'envoyer la crevette « au trou » pour faire de la farine. C'est très pénible à vivre parce qu'un authentique pêcheur est fier de savoir qu'il contribue à nourrir la population. Nous avons alors conclu que les choses ne pouvaient pas continuer ainsi. Des crevettiers du Danemark, d'Allemagne et des Pays-Bas se sont organisés en groupements de producteurs et ont parlé de rationaliser la production. Ils ont décidé de réduire volontairement le nombre de jours de pêche et de fixer un plafond aux volumes pêchés. Avec cet accord trilatéral, ils ont contacté les deux grosses sociétés qui dominent sur le marché de la crevette en Europe et sont parvenus à un accord sur les volumes de l'offre et un prix plancher. Les deux entreprises de négoce tireraient également des avantages de l'arrangement car leur approvisionnement serait désormais plus assuré.

Un seul groupement de producteurs s'est tenu à l'écart de cet accord. Les cours ont remonté et il y a eu une embellie pour les revenus des pêcheurs qui pouvaient désormais se permettre de passer un week-end en famille. Mon mari, mes enfants et moi-même ont pu prendre des vacances à nouveau, ce que nous n'avions pas fait depuis des années. Les pêcheurs pouvaient entreprendre des réparations sur leur bateau et les jeunes pouvaient à nouveau obtenir des prêts bancaires pour se lancer dans le métier. Il y avait évidemment des années moins bonnes que d'autres, mais en général le métier permettait de vivre. Les entrepôts n'étaient plus remplis jusqu'au plafond, il n'y avait pas d'achats à prix bradés ni de destruction de la production. Et nos initiatives étaient appréciées des mouvements écologistes.

Hélas, les choses n'ont pas duré. Au milieu du mois de janvier de cette année, l'Autorité nationale de la concurrence décide de sévir contre la filière crevettière à cause de nos arrangements avec les entreprises de négoce qui, selon les représentants de cet organisme,

pénalisaient depuis des années le consommateur. L'amende est extrêmement lourde : 4 millions d'euros pour les pêcheurs et 9,7 millions pour les deux entreprises. Nous étions complètement abasourdis parce que jusque-là nous avons reçu plein de félicitations. En matière de rationalisation des apports et de régulation des pratiques de pêche, ce qui est l'une des tâches principales de toute organisation de producteurs, nous étions bien pourtant dans la ligne de la politique européenne. Nous avons un sentiment profond d'injustice car nous, petits producteurs, étions traités comme si nous étions une grosse société pétrolière ou de télécom.



Dans un premier temps, les pêcheurs ont bloqué le port de Lauwersoog, qui est le premier port crevettier d'Europe. Il s'agissait d'attirer l'attention du gouvernement sur nos problèmes. En janvier dernier, lors de la Conférence des femmes de la pêche, moi-même et une autre femme de pêcheur avons saisi l'occasion de remettre, au nom de VinVis, une lettre à M. Fischler, le commissaire européen chargé de la pêche. Nous lui exposons nos problèmes et réclamons son aide. Il a promis qu'il enverrait un courrier, que nous avons effectivement reçu quelques semaines plus tard. Il disait que la Commission allait étudier le problème.

Aux Pays-Bas, les femmes ont collaboré étroitement avec les responsables des organisations de pêcheurs pour prendre contact avec les hommes politiques et les représentants de l'Administration afin de trouver des appuis. Plusieurs journalistes sont venus à la maison. Nous étions mal à l'aise car nous n'avions pas l'habitude des médias. Nous étions parfois déconcertées lorsque certains en mal de sensationnel déformaient nos propos. Il nous arrivait aussi de perdre le moral à force de répéter notre histoire.

Tandis qu'à terre nous défendions notre cause, nos maris continuaient évidemment à aller en mer. Il fallait bien parce qu'il y avait de gros emprunts à rembourser. Les cours de la crevette s'effondraient et nos maris faisaient des marées de plus en plus longues. Il n'y avait plus de vie de famille. Certains pêcheurs ramenaient des prises sept fois plus importantes que la quantité prévue par l'accord trilatéral. Très vite, les entrepôts des négociants ont été pleins à ras bord, et ils ont arrêté de se fournir sur le marché libre, se rabattant uniquement sur les pêcheurs sous contrat.

Au bout de quelques semaines, les petits pêcheurs, comme mon mari, ne pouvaient plus continuer leur activité. Nous sommes allés plusieurs fois à la banque pour demander une nouvelle avance ou pour obtenir un délai de remboursement. Les hommes tournaient en rond et la vie sociale s'effritait. Les relations entre pêcheurs devenaient très tendues parce que la concurrence était grande pour capter la ressource. Des agressions ont été commises à l'encontre de pêcheurs qui apparemment ne jouaient pas le jeu de la solidarité.

Je me sens personnellement très privilégiée de vivre avec mon mari et mes enfants dans notre vieille localité de pêcheurs, si jolie, et qui est depuis si longtemps tournée vers la mer. Dans le village et dans la région, tout le monde a, d'une façon ou d'une autre, des contacts avec la pêche et la mer. C'est pourquoi j'espère que nous retrouverons l'unité pour ne pas mettre en danger l'avenir de nos enfants et de la communauté. Récemment j'ai été élue membre du bureau du groupement local des pêcheurs. Je considère que ma première tâche est de rétablir l'unité parmi les crevetiers et de trouver des soutiens pour notre cause. Je me sens réconfortée par le soutien que m'apportent les femmes du réseau VinVis. Lorsque je n'ai pas le moral, je peux toujours appeler quelqu'une pour trouver du réconfort.

Il y a six mois que la crise dure. Grâce à notre campagne de sensibilisation et à l'appui de l'association des pêcheurs hollandais, notre affaire passe devant le parlement national et le parlement européen. Tout le monde parle maintenant de l'importance de la filière crevette, pour l'emploi et pour des raisons historiques et sociales. Nous espérons qu'on trouvera une solution, mais pour beaucoup d'entre nous il sera peut-être trop tard. Nous essayons cependant de ne pas perdre espoir et de songer à des temps meilleurs.

*Pour contacter Mariet Groen, taper [m.groen\\_01@hotmail.com](mailto:m.groen_01@hotmail.com)*

## Informations/Mauritanie

### Un expérience prometteuse

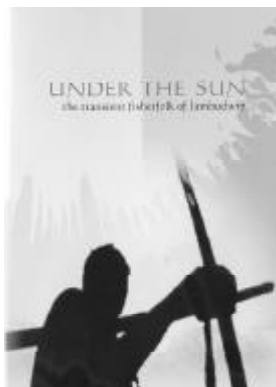
*Extrait d'un article publié par Matthieu Bernardon, de UICN Mauritanie sur le projet Conservation et utilisation durable du mullet*

La Journée de la femme, célébrée en Mauritanie le 8 mars 2003 comme partout ailleurs dans le monde, a été l'occasion pour l'UICN, au travers de son projet Conservation et utilisation durable du mullet, d'assurer la promotion des produits traditionnels transformés par les femmes Imraguen. Conditionnés dans des sachets étiquetés, les produits présentés à l'exposition des femmes sont ceux issus de la méthode traditionnelle de transformation du mullet jaune (*azol*) en *tichtar*, huile, *lekhle* et poutargue (œufs séchés) par des femmes Imraguen. Cette première expérience a été menée avec les femmes du village Imraguen de Teichott, choisi comme zone d'implantation d'une opération pilote d'appui à la transformation.

Un volet de micro-crédit a été mis à la disposition des groupes de femmes formatrices Imraguen par l'intermédiaire de la coopérative villageoise, pour permettre aux femmes d'acheter le produit frais, de le transformer selon la méthode traditionnelle et d'en assurer la commercialisation. Le micro-crédit a été accompagné d'une distribution de matériel nécessaire à la transformation, ce qui était prévu dans le cadre du Projet mullet.

Les sommes empruntées pour une période de quatre mois (octobre 2002-janvier 2003), ont été remboursées dans leur intégralité avant l'échéance fixée. Les marges dégagées par les femmes lors de cette expérience sont très encourageantes et révèlent le grand dynamisme et la volonté des participantes. De plus, chaque groupe a rétrocédé 10 pour cent des profits réalisés à la coopérative pour permettre à celle-ci de constituer progressivement un fonds de roulement. La participation des femmes Imraguen à la foire artisanale de Nouakchott organisée à l'occasion de la Journée mondiale de la femme est plus qu'un symbole. En effet, dans un contexte de développement de la pêche qui évolue d'une activité de subsistance vers une activité commerciale, les femmes ont été, en quelques années, progressivement mises à l'écart. Ce changement rapide est lourd de conséquence dans une société dont les traditions et la culture sont axées autour de l'exploitation traditionnelle et durable des ressources halieutiques, et particulièrement du mullet.

Cette expérience apporte non seulement la preuve de la rentabilité de la valorisation traditionnelle des produits de la pêche, mais permet également de redonner aux femmes un rôle et une fonction centrale dans l'organisation communautaire Imraguen.

**Film/Inde****Sous le soleil**

*L'ICSF vient de produire un document vidéo sur les difficultés rencontrées par les pêcheurs migrants installés sur l'île de Jambudwip, au Bengale occidental, Inde*

Jambudwip est une île de 20 km<sup>2</sup> située dans le district de South 24 Parganas, au sud-ouest des Sunderbans, Etat du

Bengale occidental. Depuis au moins 1955, des pêcheurs, surtout des petits pêcheurs artisans, installent leur base sur cette île pour des opérations de capture et de séchage. La pêche au *behundi jal* (filets calés sur pieux) est une activité traditionnelle dans divers secteurs du delta. C'est sur Jambudwip qu'elle est la plus importante.

Mais ce moyen d'existence est maintenant sérieusement menacé. Certains organismes considèrent que l'occupation saisonnière de l'île par des pêcheurs et leurs installations de séchage constitue une activité non forestière qui, dans le cadre de la Loi de 1980 sur la protection des forêts, ne peut être admise sans l'autorisation préalable du gouvernement central. Il a été demandé au gouvernement du Bengale occidental de mettre un terme à tout « empiètement illégal » sur Jambudwip.

La Direction des pêches du Bengale occidental défendait fermement le droit des pêcheurs à occuper de façon saisonnière un espace approprié sur l'île, mais cette position est vigoureusement combattue par la Direction des forêts. Entre les deux, les pêcheurs vivent dans l'incertitude, alors qu'ils viennent là depuis deux générations. Les autorités vont-elles estimer que leur activité demande simplement à être régularisée ou vont-elles tout simplement procéder à une expulsion brutale des occupants ?

Tous ces aspects sont abordés dans le document vidéo *Under the Sun/Sous le soleil* produit par Rita Banerji et Dusty Foot Productions pour le Collectif international d'appui aux travailleurs de la pêche. On fait l'historique de la partie de bras de fer entre les autorités et les pêcheurs traditionnels, on montre la réaction de ces derniers et le mouvement de protestation lancé par le National Fishworkers' Forum (NFF) de l'Inde.

Ce document est disponible sur CD-ROM (durée : 36 minutes, anglais) qu'on peut commander auprès de l'ICSF au prix de 15 dollars. Contacter [icsf@vsnl.com](mailto:icsf@vsnl.com)

**YEMAYA**

Lettre de l'ICSF sur les Questions de Genres dans le Secteur de la Pêche

**publié par le**

Collectif international d'appui aux travailleurs de la pêche

27 College Road, Chennai 600 006

Inde

tél : 91 44 2827 5303

fax : 91 44 2825 4457

e.mail : [icsf@vsnl.com](mailto:icsf@vsnl.com)

site Internet : <http://www.icsf.net>

**préparé par**

Chandrika Sharma

**traduction**

Gildas Le Bihan-CRISLA, Lorient

**imprimé par**

Sri Venkatesa Printing House, Chennai

Faites-nous part de vos commentaires et de vos suggestions pour améliorer le contenu de ce bulletin. Indiquez-nous aussi le nom de personnes susceptibles d'être intéressées par cette initiative. Nous serons très heureux de recevoir votre courrier et des articles à publier.

Les articles soumis par vous ou d'autres devront comporter 500 mots au maximum. Ils porteront sur des questions qui concernent directement les femmes et les hommes du monde de la pêche, sur des publications récentes, des réunions où la situation et l'action des femmes sont évoquées. Nous serions aussi heureux de recevoir des « tranches de vie » racontant les efforts de femmes et d'hommes qui militent pour une pêche durable et pour que la société reconnaisse leur apport à ce secteur d'activité. Ajoutez deux ou trois lignes sur l'auteur